



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2025-129

PUBLIÉ LE 29 JUILLET 2025

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2025-07-29-00001 - ALC DELEGATION DE SIGNATURE ACQ MALIFATRE
BEUVRON EN AUGÉ (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2025-07-29-00001

ALC DELEGATION DE SIGNATURE ACQ
MALIFATRE BEUVRON EN AUGÉ

DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A Madame Audrey LE CLOAREC

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention d'interventions signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de BEUVRON EN AUGÉ, le 26 mai 2025, après délibération du Conseil Municipal en date du 05 mai 2025 et décision du directeur général de l'EPF de Normandie en date du 21 mai 2025.

Considérant le projet d'acte de vente établi par la SARL dénommée " DES NOTAIRES A MES COTES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à FALAISE (Calvados), rue des Sentes, zone Expansia, avec la participation de Maître Camille PREVOST-LEFRANCOIS, notaire titulaire d'un Office notarial à ROUEN (76000), 16 Boulevard Ferdinand de Lesseps, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Audrey LE CLOAREC, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Monsieur Bernard MALFILÂTRE,

D'un ensemble immobilier à usage d'habitation et de commerce, sis à BEUVRON-EN-AUGE (14430), 6 Rue Michel d'Ornano, cadastré section AA numéro 28 d'une contenance de 09a 68ca,

Moyennant le prix de **QUATRE-VINGT-SEPT MILLE EUROS (87.000,00 €)**, auquel **s'ajoutent les honoraires de négociation d'un montant de CINQ MILLE EUROS TOUTES TAXES COMPRISES (5.000 € TTC)**, soit une somme totale de QUATRE-VING-DOUZE-MILLE EUROS (92.000 €) qui sera réglée à la comptabilité de Maître PREVOST-LEFRANCOIS, Notaire à ROUEN, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 28-07-2025
Le Directeur Général,

Signé le 29-07-2025
Notifiée à Rouen, le
à Madame Audrey LE CLOAREC,
« Bon pour acceptation »

Gilles GAL

✓ Certified by  yousign

Audrey LE CLOAREC

✓ Certified by  yousign